

fond : en effet elles avaient toutes deux, lors de leur établissement, le même président et la plupart des directeurs de l'une de ces compagnies faisaient partie du bureau de direction de l'autre. Ces deux compagnies se sont emparé de pas moins de dix-huit filatures, c'est-à-dire de toutes les manufactures de coton du pays, à l'exception de trois ou quatre de peu d'importance. Et, encore, par des conventions spéciales, ces dernières sont pratiquement entrées dans la coalition commerciale formée par la Dominion et la Canadian Coloured Company.

L'établissement de ce monopole colossal a eu l'effet de rendre nulle toute compétition au Canada, pendant que la compétition étrangère était exclue, par un droit de 28 à 30 par cent imposé sur toutes les cotonnades venant des autres pays. Les monopoleurs peuvent faire payer et de fait font payer aux consommateurs, en moyenne, 28 cents par piastre de plus que le prix régulier du coton que nous pourrions avoir de l'Angleterre et des Etats-Unis. Ceci ne peut être contesté puisque nous importons pour environ \$1,000,000 de cotonnades annuellement et que ces cotonnades se vendent au même prix que les articles similaires manufacturés ici, malgré les droits imposés, les montants payés pour les passages et les profits des marchands de gros.

L'établissement du monopole des cotonnades a fait disparaître toute compétition et fait payer au peuple une taxe de 28 pour cent au moins sur toutes les cotonnades manufacturées au Canada. A combien se monte cette taxe ? C'est ce que nous allons voir :

Nous avons manufacturé au Canada l'an dernier des cotonnades pour un montant admis de \$9,000,000 par les conservateurs ; mais qui est en réalité de 12 à 13 millions. Nous avons importé dans la même année, pour \$4,007,000 pour lesquelles il a été payé un montant de \$1,140,000 de droits. Si nous ajoutons à cela les profits des importateurs et des marchands détailliers, qui sont chargés sur le montant des droits comme sur celui des effets importés, on doit ajouter à ce montant \$446,000. Les articles manufacturés au pays se sont vendus absolument au même prix que les articles importés, chez les marchands de gros et de détail. Il s'en suit que la taxe payée sur les articles manufacturés au pays s'est élevée à \$3,500,000. Ce dernier montant payé par les consommateurs n'a pas donné un seul sou au trésor public ; mais est allé tout droit au gousset des manufacturiers.

Voyons maintenant les profits réalisés par ces monopoleurs : Au 1er Septembre 1892, le capital payé de la " Dominion Cotton Co " était de \$1,500,000. Dans le cours du même mois la compagnie donna un état de comptes établissant que les profits des trois dernières années avaient varié de 22 à 37 par cent. Il fut décidé en même temps de porter à \$100 la valeur de chaque part sur laquelle \$55 seulement avaient été payées. Cette opération portait de suite le capital à un montant fictif de \$3,000,000. Les cotations de 1893 établissaient que chacune des parts de \$100 valait alors \$140. De sorte que toutes actionnaires, sur cette seule opération a pu recevoir \$140 pour chaque \$55 souscrites et payées. On s'explique que ces gens-là souscrivent libéralement pour soutenir une politique qui leur permet de réaliser d'aussi scandaleux profits et de faire d'aussi profitables spéculations.—Quelle excuse peut-il y avoir pour permettre à une classe privilégiée de voler ainsi le peuple ?

Nos adversaires politiques prétendent que c'est un moyen de garder ici notre population en donnant de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers. Le nombre total d'ouvriers employés dans les manufactures de cotonnades est de

es taxes, non pas en proportion de mais d'après la ardeau des taxes

ne. Il n'y a pas it été augmenté sur presque tout suffisant pour la porté, le prix en libre-échange.

re la concurrence ir librement lui sement a dépensé à venir ici dans

e voir ce que le our effet : s de la masse du

les navires et de

articles manufac- tion étrangère, es monopoles qui disparaître toute t consommateurs orbitants.

s suivantes (nous inages, les corda- te., etc., etc.

cequ'ils montrent e l'établissement

Dominion Cotton n font qu'une au